



L'Association canadienne de soccer est responsable de l'ensemble du programme de formation des entraîneurs au Canada. Afin de relever le défi, un programme de certification à trois niveaux a été développé en collaboration avec les Associations provinciales.

En octobre 1999, le programme de certification des entraîneurs a été complètement modifié pour intégrer les cinq anciens niveaux dans un nouveau format à trois niveaux.

AVANT	MAINTENANT (DEPUIS 1999)
Niveau 1 - enfants	= niveau entraîneur - Enfants
Niveau 1 - juvénile	= niveau entraîneur - Juvénile
Niveau 1 - Senior	= niveau entraîneur - Senior
Niveau 2	= (équivalence donnée comme entraîneur - Senior)
Niveau 3	= (équivalence donnée comme entraîneur animateur certifié, mais l'entraîneur doit aussi avoir complété le niveau 1)
Licence C	= (certification abolie et équivalence donnée comme entraîneur animateur certifié)

[www.federation-soccer.qc.ca](http://www.federation-soccer.qc.ca)

955, avenue Bois-de-Boulogne  
Laval (Québec) H7N 4G1  
courriel@federation-soccer.qc.ca  
Téléphone : (450) 975-3355  
Télocopieur : (450) 975-1001

# Les Programmes de formation offerts aux entraîneurs



## 1 ENTRAÎNEUR LOCAL

(entraîneur animateur certifié)

Comme son nom le suggère, le certificat d'entraîneur local vise les entraîneurs qui travaillent avec les enfants, les joueurs juvéniles et seniors impliqués dans les clubs de soccer compétitifs et récréatifs locaux.

Le certificat d'entraîneur local est composé de trois parties : **enfant, juvénile et senior**. Les entraîneurs désirant obtenir cette certification devront suivre ces **3 FORMATIONS** dans n'importe quel ordre à leur choix afin d'obtenir au cumulatif leur certification d'entraîneur local

**entraîneur animateur certifié** après avoir complété les 50 unités de cours Enfant, Juvénile et Senior

➤ **Entraîneur local - Enfants**

compléter 10 unités de cours

Enfants (pour les 6 à 10 ans) **1 JOUR**

➤ **Entraîneur local - Juvénile**

compléter 20 unités de cours Juvénile

(pour les 10 à 14 ans) **2 JOURS**

➤ **Entraîneur local - Senior**

compléter 20 unités de cours Senior

(pour les 14 ans et plus) **2 JOURS**

Ces formations sont dispensées dans toutes les régions du Québec et il faut s'informer auprès de son Association régionale de soccer (ARS).

## 2 DEP

Le DEP (Diplôme d'entraîneur provincial) vise les deux objectifs suivants :

- avoir les connaissances minimum pour permettre aux titulaires de pouvoir officier en Ligue AAA (LSEQ) aussi bien au niveau juvénile que senior (athlètes des Équipes du Québec et du CNHP)
- pouvoir accéder à la licence B

### Conditions d'admission :

- avoir plus de 18 ans
- être titulaire du certificat entraîneur animateur certifié
- avoir au minimum une année d'expérience dans un club reconnu après avoir obtenu la certification animateur certifié

Cette formation est dispensée uniquement par la Fédération de soccer du Québec et se déroule sur **3 JOURS EN RÉSIDENCE OBLIGATOIRE**.

À compter de 2007, tous les entraîneurs évoluant en LSEQ devront posséder leur certification DEP.

\* VOIR le dépliant spécifique sur la FORMATION DEP

## 3 LICENCE B ET LICENCE A

Le programme de Licence de l'Association canadienne de soccer s'adresse à ceux qui travaillent avec les joueurs dans un environnement de compétition où la performance est un facteur important dans la réussite de l'entraîneur. Cette formation est exigeante puisqu'elle implique que les entraîneurs possèdent un minimum de compétence dans un environnement pratique en tant qu'entraîneur. Chaque entraîneur est donc formellement évalué et reçoit une note conditionnelle à la réussite du cours.

- Ce processus commence avec la **Licence B** et implique un total de 80 unités de formation en plus du temps alloué aux évaluations formelles. **10 JOURS**
- Le cours de la **Licence A** compte un total de 120 unités de formation en plus des évaluations formelles. La Licence A est conçue pour les entraîneurs de haute performance (entraîneurs d'équipes professionnelles) désirant faire carrière comme entraîneur au plus haut niveau. **20 JOURS EN RÉSIDENCE**
  - La Fédération recommande à l'Association canadienne les candidats éligibles à suivre cette formation

Ces formations sont dispensées par la Fédération de soccer du Québec et l'Association canadienne de soccer.